



CONSEIL  
ÉCONOMIQUE,  
SOCIAL &  
ENVIRONNEMENTAL

PRINCIPAUTÉ DE MONACO



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
24<sup>e</sup> MANDAT - 2018-2021





**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
24<sup>e</sup> MANDAT - 2018-2021

©Gaetan Luci - Palais princier



S.A.S. Le Prince Albert II



*Palais de Monaco*

Octobre 2021

Le Conseil Economique, Social et Environnemental édite ici son premier rapport qui relate l'activité de son 24<sup>ème</sup> mandat.

Je salue la contribution importante de cette instance avisée dont les recommandations sont empreintes de mesure et d'objectivité dans une perspective toujours constructive.

L'exercice écoulé aura été marqué par la crise sanitaire, insolite et déstabilisante.

Les acteurs de la vie économique et sociale de la Principauté se sont mobilisés en vue de la préservation de l'intérêt général.

Nous pressentons que rien ne sera plus tout à fait comme avant. Puisseons-nous, ensemble, tracer des perspectives réalistes dans l'écoute mutuelle.

En d'autres termes, transformons cette mise à l'épreuve en opportunité pour de nouveaux départs.

Je sais pouvoir compter sur les forces économiques et sociales de notre pays à cet égard.

*Allut de Faum*



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN,  
Présidente du Conseil Économique,  
Social et Environnemental (CESE)

Au nom des 36 Conseillers de notre Assemblée, j'ai l'honneur de présenter le rapport d'activité du Conseil Économique, Social et Environnemental pour sa 24<sup>e</sup> mandature, du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2021.

Le CESE innove ! Il publie ainsi son premier rapport d'activité depuis sa création en 1945.

Ce rapport est tout d'abord destiné à S.A.S. Le Prince Albert II et Son Gouvernement, au Conseil National et à la Mairie de Monaco, avec lesquels nous collaborons par nos avis consultatifs et nos vœux.

Nous rendons ainsi compte de nos travaux et nous saisissons également l'occasion de rappeler aux pouvoirs publics les sujets qui ont animé nos débats durant les trois dernières années.

Ce rapport nous permet aussi d'établir une synthèse concernant les vœux et attentes des représentants de la société civile et des milieux socio-professionnels durant cette mandature si particulière.

Véritable baromètre socio-économique, notre Assemblée est consultée ou émet des vœux sur les problèmes sociaux, financiers, touristiques, hôteliers, commerciaux, industriels, fonciers, d'urbanisme et environnementaux.

Rappelons que nous sommes aussi devenus un Conseil environnemental avec un changement de dénomination durant l'année 2019.

Puisse cette synthèse constituer un outil de travail permettant à nos Institutions de garder en mémoire nos contributions dans ces différents domaines, chaque fois que le moment sera jugé opportun.

Caroline Rougaignon-Vernin








# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Présentation du CESE</b>	1
<b>2</b>	<b>Evénements marquants</b>	8
<b>3</b>	<b>Travaux de l'Assemblée</b>	13
<b>4</b>	<b>Visites et rencontres</b>	20
<b>5</b>	<b>Représentation au sein des Commissions</b>	31
<b>6</b>	<b>Vie de l'Institution et de son Secrétariat</b>	32
<b>7</b>	<b>CESE à l'international</b>	36
<b>8</b>	<b>CESE des Jeunes</b>	38



## CHIFFRES CLES DU 24<sup>e</sup> MANDAT (2018-2021)



**36**

Membres



**7**

Sections



**143**

Réunions  
de Section



**28**

Réunions du Comité  
de Coordination



**6**

Séances plénières



Vœux



Projets de vœu



Saisines



Autres (Résolution, Rapport, Etude, Note...)

### Réunions et comités



**26**

Réunions en Section dans le  
cadre de la réception d'invités



**6**

Réunions en Formation  
plénière dans le cadre de la  
réception de personnalités



**20**

Comités et commissions  
auxquels participe le CESE  
au niveau national

### CESE des Jeunes

**8**

Vœux du CESE des Jeunes

**18**

Rencontres du CESE des Jeunes  
avec des professionnels



# PRÉSENTATION DU CESE

## HISTORIQUE

Se substituant à l'ancienne Chambre consultative du Commerce, de l'industrie et des Intérêts fonciers et professionnels étrangers, le Conseil Economique Provisoire a été créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.136 du 22 décembre 1945, dans le but d'établir une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics et les syndicats patronaux et ouvriers pour l'étude des problèmes économiques.

A l'initiative de ses membres, l'Ordonnance Souveraine n° 11.637 du 30 juin 1995 a permis d'entériner le caractère permanent de l'Institution et devenir le Conseil Economique et Social (CES). Par la suite, diverses Ordonnances Souveraines sont venues, en 2000, 2003, 2006 et 2012, faire évoluer les statuts et le fonctionnement interne de l'Assemblée.

Sous l'impulsion de ses membres, l'Ordonnance Souveraine n° 7.774 du 8 novembre 2019 a, de nouveau, modifié la dénomination de l'Institution en y ajoutant le volet « environnemental ».

**Le CES est ainsi devenu le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE).**



Au niveau international, le Conseil adhère depuis 2005 à l'Association Internationale des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS) et depuis 2007 à l'Union des CES et Institutions Francophones (UCESIF). Ces canaux permettent au CESE de porter la voix du pays et d'enrichir la réflexion dans ses domaines de compétences avec ses homologues internationaux.

**En septembre 2019, le CESE est devenu membre du Conseil d'Administration de l'AICESIS.**



Les membres de la 24<sup>e</sup> mandature du Conseil (2018-2021) lors du cocktail annuel du CESE (2019)



Le discours de Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, Présidente du CESE, lors du cocktail annuel (2019)

## MISSIONS DU CESE

**Le CESE est la troisième Assemblée de la Principauté de Monaco.**

Il a pour fonctions essentielles de donner des avis et émettre des propositions sur les sujets sociaux, financiers, commerciaux, industriels, d'urbanisme, liés à la culture ou l'éducation, à l'environnement et au développement durable, et tout autre thème qui d'une façon générale, intéresse la vie économique, sociale et environnementale du pays.

En tant qu'Assemblée consultative, son objectif est d'aborder, dans un esprit de dialogue social et de concertation, les thématiques inhérentes aux évolutions de la société.

Le CESE permet ainsi à ceux qui participent au développement du pays de faire valoir leur expertise.

Outre la représentation des secteurs d'activité qui composent la vie sociale et économique monégasque, le CESE est **la seule Assemblée de la Principauté qui réunit en son sein des membres de différentes communautés étrangères du pays et qui leur offre un moyen d'expression.**

En ce sens, le CESE permet d'apporter, en contribution au débat public et dans le processus législatif, un éclairage nourri par l'expérience du terrain et l'écho de la vie quotidienne, tels que vécus concrètement par des forces vives du pays.

## MODE DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Les membres sont nommés pour trois ans par le Prince Souverain, sur proposition des forces économiques et sociales du pays, avec une répartition selon trois collèges :

- **Un collège gouvernemental : 12 membres présentés par le Gouvernement à raison de leur compétence ;**
- **Un collège salarié : 12 membres sur proposition des syndicats salariés ;**
- **Un collège patronal : 12 membres sur proposition des syndicats patronaux.**

## COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE LORS DE SON 24<sup>e</sup> MANDAT (2018-2021)

Lors de son 24<sup>e</sup> mandat (2018-2021), le Conseil était composé de 36 membres, tous bénévoles, dont 9 femmes et 27 hommes de diverses nationalités (11 monégasques, 15 français, 6 italiens, 1 britannique, 1 belge, 1 franco-belge et 1 congolais) qui sont issus des principaux secteurs d'activité de la Principauté.

L'Institution est actuellement présidée par Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, M. Michel GRAMAGLIA et Mme Christine GIOLITTI en sont Vice-Présidents.

## SECTIONS

L'Assemblée se compose de sept sections, distribuées selon ses domaines de compétences, dans les sphères sociales, économiques et environnementales.

### AFFAIRES FINANCIÈRES

Président : **M. Francesco GROSOLI**

Vice-Présidente : **Mme Géraldine GAZO**

Affaires économiques nationales et internationales, banque, fiscalité, assurances, information économique...

### AFFAIRES SOCIALES

Président : **M. Giuseppe DOGLIATTI**

Vice-Président : **M. Bruno AUGÉ**

Règlementation et conditions de travail, protection sociale des salariés et relations dans l'entreprise, formation, alternance, stages...

### COMMERCE ET TOURISME

Présidente : **Mme Alberte ESCANDE**

Vice-Président : **M. Rodolphe BERLIN**

Attractivité du pays, questions relatives à l'adaptation du commerce aux nouvelles technologies et à la mutation du secteur touristique...

### EDUCATION, CULTURE ET QUALITÉ DE VIE

Président : **M. Lindsay LEGGAT-SMITH**

Vice-Président : **M. Christian BARILARO**

Jeunesse, éducation, vie culturelle, qualité de vie, et plus généralement le bien vivre ensemble...

### ENVIRONNEMENT, URBANISME ET PROSPECTIVE

Président : **M. Patrick VAN KLAVEREN**

Vice-Président : **M. Alexis BLANCHI**

Protection de l'environnement, projets d'urbanisme durables, énergies renouvelables, qualité de vie et sensibilisation aux gestes éco-responsables...



### INDUSTRIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Président : **M. Thierry LERAY**

Vice-Président : **M. Jean-Claude LEO**

Développement et adaptation au numérique des activités économiques et industrielles, évolution législative de la vie en entreprise...

### LOGEMENT, SOCIÉTÉ ET CADRE DE VIE

Président : **M. Jean-Luc CLOUPET**

Vice-Président : **M. Pierre DE PORTU**

Cadre de vie et toutes thématiques en lien avec la société...



Vice-Président du Collège Salaré  
**Christine GIOLITTI**



Présidente  
**Caroline ROUGAIGNON-VERNIN**



Vice-Président du Collège Patronal  
**Michel GRAMAGLIA**



Président  
Affaires Financières  
**Francesco GROSOLI**



Président  
Affaires Sociales  
**Giuseppe DOGLIATTI**



Présidente  
Commerce & Tourisme  
**Alberte ESCANDE**



Président  
Education, Culture  
& Qualité de Vie  
**Lindsay LEGGAT-SMITH**



Président  
Logement, Société  
& Cadre de vie  
**Jean-Luc CLOUPET**



Président  
Industrie & Nouvelles  
Technologies  
**Thierry LERAY**



Président  
Environnement, Urbanisme  
& Prospective  
**Patrick VAN KLAVEREN**



Vice-Présidente  
Affaires Financières  
**Géraldine GAZO**



Vice-Président  
Affaires Sociales  
**Bruno AUGÉ**



Vice-Président  
Commerce & Tourisme  
**Rodolphe BERLIN**



Vice-Président  
Education, Culture  
& Qualité de Vie  
**Christian BARILARO**



Vice-Président  
Logement, Société  
& Cadre de vie  
**Pierre DE PORTU**



Vice-Président  
Industrie & Nouvelles  
Technologies  
**Jean-Claude LEO**



Vice-Président  
Environnement, Urbanisme  
& Prospective  
**Alexis BLANCHI**



**Irène BALLINI**



**Jean-Franck BUSSOTTI**



**Olivier CARDOT**



**Jean DANCKAERT**



**Fabien DEPLANCHE**



**Joseph-Didier GOMA**



**Fabienne GUAITOLINI**



**Mohamed HOUARA**



**Marie-Odile JORIS**



**Cédrick LANARI**



**Henri LEIZE**



**Philippe LEMONNIER**



**Brigitte MATHEZ**



**Jean-Christophe PERSONNAT**



**Guy NERVO**



**Giovanni Paolo RISSO**



**Alexis SCHROETER**



**Nicolas SLUSZNIS**



**Marion SOLER**

Composition de l'Assemblée lors du 24<sup>e</sup> mandat (2018-2021).  
Membres nommés selon l'Ordonnance Souveraine n°7.215 du 20 novembre du 2018

## COMITÉ DE COORDINATION

Le « **Comité de coordination** » organise et gère l'action intérieure du Conseil. Il se compose du Président, des deux Vice-Présidents de l'Assemblée, ainsi que des Présidents ou Vice-Présidents de chaque section. Il fonctionne habituellement en Comité « élargi » par la présence des Vice-Présidents de chaque section.

## TRAVAUX DU CESE

Le CESE rend des avis consultatifs dans le cadre d'une saisine gouvernementale ou d'une consultation par le Conseil National, ou s'autosaisit en émettant des avis, projets de vœu, rapports ou résolutions, sur tous sujets entrant dans ses champs de compétence.

## SÉANCE PLÉNIÈRE

Le Conseil se réunit en Session Ordinaire de façon bisannuelle, au printemps et en automne, sur convocation du Président, afin d'étudier les travaux conduits dans le cadre des Sections. Il peut également se réunir en Session Extraordinaire.

Les travaux, résultant de saisines ou d'auto-saisines, qui sont formulés à la majorité des membres présents, sont transmis aux autorités du pays. Ils ne sont valables que s'ils recueillent les voix du tiers des membres du Conseil.

## SECRÉTARIAT DU CESE

Sous l'autorité du Président, le Secrétariat est en charge de la coordination interne des travaux du Conseil. **Il assure un lien avec les autorités nationales dans le cadre des activités de ses membres et leur apporte toute aide nécessaire dans la réalisation de leurs missions, dans leur fonction de Conseillers.** Cela inclut notamment les recherches et la préparation des éléments techniques dans la conduite de leurs travaux.

### LA COMPOSITION DU SECRÉTARIAT POUR LA 24<sup>e</sup> MANDATURE EST LA SUIVANTE :

Secrétaire Général : **Mme Catherine CATANESE**

Secrétaire : **Mme Cindy FILIPPI**

Administrateur : **M. Antoine ANTONINI**

Chef de Bureau : **Mme Cindy MORALDO**

Secrétaire sténodactylographe : **Mme Joëlle RABARIN**

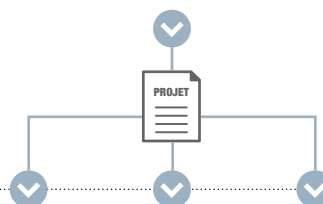


## SAISINE GOUVERNEMENTALE OU AUTO-SAISINE

- 1 Le Gouvernement Princier adresse pour avis au CESE **un projet de loi, un arrêté ministériel... ou un membre propose un projet de vœu.**



- 2 Le projet de loi / de vœu est renvoyé à une ou plusieurs sections concernées pour examen.



- 3 La ou les sections se réunissent et examinent le texte de loi ou le projet de vœu ; **chaque section émet un avis et le transmet à l'Assemblée.**



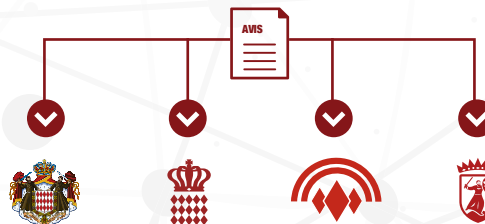
- 4 L'Assemblée reçoit les avis des sections, **débat et vote le projet en Séance plénière.**



Assemblée Plénière



- 5 L'**avis ou le vœu adopté par l'Assemblée** est adressé au Palais Princier, au Gouvernement Princier, au Conseil National et au Conseil Communal.



# 2

## EVÉNEMENTS MARQUANTS

### **MISE EN PLACE DE LA 24<sup>e</sup> MANDATURE ET NOMINATION DE MME CAROLINE ROUGAIGNON-VERNIN À LA PRÉSIDENTE DE NOTRE ASSEMBLÉE**

En vertu de l'Ordonnance Souveraine n° 7.215 du 20 novembre 2018, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN est devenue Présidente du CESE.

Elle devient la première femme à être nommée dans cette fonction.

Docteur en Pharmacie et titulaire d'un master à l'ESCP, avec plus de 20 années passées dans l'industrie pharmaceutique, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN est aussi Présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens.

Elle a été Conseiller National de 2013 à 2018, Vice-Présidente de la Commission des intérêts sociaux et des affaires diverses (CISAD), notamment en charge du travail et de l'emploi.



Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN,  
Présidente du CESE

En prenant la Présidence, Mme ROUGAIGNON-VERNIN succède ainsi à M. André GARINO, ayant siégé 27 années au sein de notre Assemblée, dont 18 en tant que Président. Le titre de Président Honoraire lui a été conféré selon Ordonnance Souveraine n° 8.689 du 17 juin 2021.

MM. René CLERISSI et André GARINO,  
Présidents Honoraires,  
au cocktail de clôture de la 23<sup>e</sup> mandature



## SÉANCE D'INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE POUR SON 24<sup>e</sup> MANDAT

Suite à la désignation des membres du 24<sup>e</sup> mandat (2018-2021), la séance d'installation de l'Assemblée s'est tenue, le 17 janvier 2019, au sein de son hémicycle.

Sous la présidence de Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, assistée de ses deux Vice-Présidents, M. Michel GRAMAGLIA et Mme Christine GIOLITTI, les membres ont procédé à :

- la désignation des Présidents et Vice-Présidents de Section ;
- la constitution des Sections ;
- la désignation des représentants au sein des diverses Commissions, Comité Mixtes et différents groupes de travail.

Lors de cette séance, des changements sont intervenus au sein de l'Assemblée afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la société :

- la section « Education Culture et Qualité de vie » a été créée ;
- la section « Logement Culture et Qualité de vie » est devenue la section « Logement, Société et Cadre de vie » ;
- les sections « Environnement et Développement Durable » et « Urbanisme et Prospective » ont été réunies pour devenir la section « Environnement, Urbanisme et Prospective ».



De gauche à droite,  
Mme Christine GIOLITTI,  
Vice-Présidente,  
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN,  
Présidente,  
M. Michel GRAMAGLIA,  
Vice-Président,  
et Mme Catherine CATANESE,  
Secrétaire Général

## LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DEVIENT AUSSI ENVIRONNEMENTAL

Le « **Conseil Économique et Social** » est devenu « **Environnemental** » en novembre 2019, sous l'impulsion de ses membres, l'ayant sollicité par le biais du Vœu n° 2019-768. Cette évolution entérine une thématique largement prise en compte depuis de nombreuses années dans ses travaux, et devenue incontournable dans la réflexion économique et sociale.

C'est à l'occasion du traditionnel cocktail de fin d'année 2019, en présence de S.A.S. le Prince Albert II et de nombreuses personnalités de la Principauté, parmi lesquelles Monseigneur Bernard BARSÌ, alors Archevêque de Monaco, S.E. M. Serge TELLE, alors Ministre d'Etat, les Conseillers de Gouvernement ainsi que les représentants du monde économique, social et environnemental, que la Présidente a présenté un film dans lequel **le Prince Souverain dévoile la nouvelle dénomination du Conseil Économique, Social et Environnemental ainsi que son nouveau logo**<sup>1</sup>. Ce logo, modernisé, a conservé la même identité visuelle afin de rester en harmonie avec les autres Institutions monégasques.



Arrivée de S.A.S. Le Prince Albert II au cocktail de fin d'année 2019

Dans le film de présentation précité, interviennent tour à tour, pour faire valoir les missions du CESE et son importance dans le paysage institutionnel monégasque, S.A.S. le Prince Albert II, S.E. M. Serge TELLE, alors Ministre d'Etat, M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National, M. Georges MARSAN, Maire de Monaco, MM. René CLERISSI et André GARINO, Présidents Honoraires du Conseil, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, Présidente du CESE, M. Michel GRAMAGLIA et Mme Christine GIOLITTI, Vice-Présidents.

### Evolution du logo du CES-E



<sup>1</sup> <https://www.cese.mc/Actualites/Films-de-presentation-du-Conseil-Economique-Social-et-Environnemental>



S.A.S. Le Prince Albert II et les membres du Conseil au cocktail de fin d'année 2019



Les membres du CESE au cocktail de fin d'année 2019

## SÉANCES PLÉNIÈRES DU 24<sup>e</sup> MANDAT

Suite à la séance d'installation de l'Assemblée le 17 janvier 2019, cinq séances plénières ont été tenues au cours de ce 24<sup>e</sup> mandat, les 18 juin et 14 novembre 2019, le 12 novembre 2020, et les 16 juin et 10 novembre 2021.

En raison de la pandémie de COVID-19, la session de printemps de 2020 n'a pas eu lieu et la plupart de celles conduites postérieurement l'ont été en dehors de nos locaux pour se conformer aux exigences sanitaires en vigueur.

Pour la dernière session de travail du mandat, la séance plénière de clôture, du 10 novembre 2021, a toutefois pu être tenue au sein de l'hémicycle du CESE dans le strict respect des mesures sanitaires.



Séance plénière d'autonome du CESE, Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, 12 novembre 2020



Séance plénière de clôture du 24<sup>e</sup> mandat au sein de l'hémicycle du CESE, 10 novembre 2021

# 3

## TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

### AUTO-SAISINES

Les travaux initiés par nos membres donnent lieu à des projets de vœu, lesquels sont travaillés et votés en section, puis présentés à l'Assemblée réunie en Séance plénière, pour y être votés.

#### VŒUX ADOPTÉS

La liste desdits vœux adoptés au cours du 24<sup>e</sup> mandat est la suivante :

• **Vœu n° 2019-768 relatif au changement de dénomination du Conseil Economique et Social, pour qu'il y soit substitué l'intitulé de « Conseil Économique, Social et Environnemental », M. Patrick VAN KLAVEREN agissant en qualité de rapporteur.** Ce vœu a été suivi d'effet, en vertu de l'Ordonnance Souveraine n° 7.774 du 8 novembre 2019 portant changement de dénomination du Conseil Économique, Social et Environnemental.

• **Vœu n° 2019-769 visant à faciliter la mise en place de bio-carburant en remplacement du fuel, M. Michel GRAMAGLIA agissant en qualité de rapporteur :** Face à la nécessaire décarbonation de nos sociétés, le Conseil s'est interrogé sur les moyens de réduire l'empreinte énergétique dans les bâtiments, l'un des trois principaux pôles d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale. Alors que le Gouvernement tend, à terme, à interdire l'usage du fioul dans les bâtiments, le Conseil a considéré que le biocarburant serait une solution de transition et de substitution intéressante en complément d'autres dispositifs, dont la thalassothermie.

En effet, atteindre la neutralité carbone en 2050 suppose de démultiplier les moyens d'agir. Les biocarburants, permettant en outre de valoriser certains produits (matière première végétale ou issue de déchets, dont les huiles usagées) et de réduire la dépendance à l'importation pétrolière, seraient facilement déployables et à un coût avantageux. Ainsi, le Conseil a estimé qu'étudier leur potentiel et partant, favoriser leur développement, pourrait être une réponse concrète pour accompagner la mutation d'un secteur clé.

• **Vœu n° 2019-771 visant à faciliter l'accès à l'offre culturelle, sportive et de divertissement en Principauté au travers d'une plateforme numérique et d'un lieu de vente offrant une billetterie commune simplifiant l'acte d'achat, Mme Fabienne GUAITOLINI agissant en qualité de rapporteur** : Pan essentiel de l'économie monégasque, la culture constitue un atout pour l'attractivité et le rayonnement du pays. Avec une multitude d'entités culturelles, l'offre est pourtant parfois méconnue, car éparpillée, du fait que chaque entité dispose de sa propre billetterie physique ou virtuelle. Ainsi, accéder à une information actualisée, tout au long de l'année, sur une offre riche et variée, est parfois complexe. Dans ce contexte, le Conseil a proposé de faciliter l'accès à l'offre culturelle, sportive et de divertissement en Principauté, à travers la création d'une plateforme numérique intitulée « See it Monaco », laquelle centraliserait l'information et simplifierait l'acte d'achat par une billetterie commune. Un lieu de vente dédié serait maintenu afin de conserver un service de proximité. Cette initiative contribuerait à valoriser la diversité culturelle, à soutenir l'économie, le rayonnement et l'attractivité du pays, tout en s'inscrivant dans le virage numérique en cours.

• **Vœu n° 2019-772 visant créer une plateforme mutualisée, appelée « Buy it in Monaco », pour encourager le e-commerce et le m-commerce pour les commerçants de la Principauté, M. Rodolphe BERLIN agissant en qualité de rapporteur** : De nos jours, les e-commerce et m-commerce sont devenus une alternative crédible aux commerces traditionnels pour beaucoup de consommateurs. Alors que la transition numérique se fait parfois aux dépens des détaillants en boutique, les commerçants monégasques doivent trouver de nouvelles stratégies pour pallier la baisse du nombre de visiteurs, également liée à l'essor des grandes surfaces commerciales, notamment à l'étranger, et continuer à exister aux côtés des géants du web. Néanmoins, engager ce virage numérique est parfois complexe pour de petits commerces indépendants, n'ayant pas les outils ou la formation pour gérer et/ou financer cette technologie. Dans ce cadre, le Conseil a envisagé la création d'une plateforme numérique mutualisée que les commerçants volontaires pourraient utiliser, conjuguée à une application, appelées « Buy it in Monaco », toutes deux liées à un système de livraison mutualisé. Par ailleurs, le Conseil a considéré qu'il serait pertinent d'intégrer sur cette plateforme un onglet « bonnes affaires » ou « déstockage » afin de permettre aux commerçants d'écouler leurs stocks et aux clients de bénéficier d'articles à prix réduits.

• **Vœu n° 2019-773 relatif à la garantie décennale obligatoire et à la garantie de dommage ouvrage, M. Alexis BLANCHI agissant en qualité de rapporteur** : Au regard des enjeux importants soulevés par l'absence d'obligation d'assurance en garantie décennale à Monaco, le Conseil s'est saisi de cette problématique dès 2004<sup>3</sup> puis en 2019-2020 avec le vœu n° 2019-773, adopté en novembre 2020. Ledit vœu a dès lors été transmis aux autorités nationales, dont le Conseil National, qui avait entamé dans le même temps une réflexion sur le sujet avec la proposition de loi n° 248 déposée en séance publique en décembre 2019. Le Conseil National a ainsi consulté le CESE pour qu'il apporte au débat les éléments ressortant de ses propres travaux. En synthèse, et outre des commentaires spécifiques à la proposition de loi débattue avec le Conseil National, le vœu susvisé préconisait (1) de préciser la définition, les rôles, les responsabilités ainsi que les liens des différents acteurs concernés par l'acte de construire en Principauté afin que chaque situation pratique soit couverte par des dispositions juridiques lisibles ; et (2) d'examiner la mise en place d'un système de capitalisation pendant la durée décennale à Monaco, comme c'est le cas en France, plutôt que par répartition.

• **Vœu n° 2020-775 relatif à l'aménagement des horaires de fermeture des crèches de la Principauté, M. Lindsay LEGGAT-SMITH agissant en qualité de rapporteur** : Face aux difficultés que peuvent éprouver les parents, en particulier les mères de famille ou les familles monoparentales, pour concilier travail et récupération des enfants dans les horaires proposés par les crèches en Principauté (en général de 7h30-18h30 du lundi au vendredi ; fermeture les week-end), le CESE a étudié la possibilité d'options plus adaptées. A l'étranger, des structures à horaires élargis fleurissent et présentent des avantages tant pour les parents que le bien-être des enfants, en évitant notamment le stress lié à une récupération en retard et/ou la multiplicité des modes de garde.

---

<sup>3</sup> Par le biais du projet de vœu n° 2004-657 porté par MM. GIANNOTTI, LORENZI et WOLZOK.



Tenant compte de l'ouverture prochaine de deux crèches dans le cadre des projets TESTIMONIO 2 (2022) et Palais HONORIA (2023), et afin de disposer du temps nécessaire à la budgétisation du projet, le CESE a suggéré de faire de ce second établissement une crèche « pilote » en décalant sa fermeture de 18h30 à 19h30. En créant et proposant une telle offre, les membres ont considéré que la demande suivrait naturellement. Ainsi, et selon le retour d'expérience, le Conseil a suggéré que ces horaires élargis puissent être étendus aux futures crèches, voire à l'ensemble des structures existantes.

• **Vœu n° 2020-776 relatif à l'agrément des experts de la Principauté de Monaco auprès des Tribunaux monégasques, M. Michel GRAMAGLIA agissant en qualité de rapporteur** : Lorsque des conflits sont portés devant les tribunaux, un avis d'expert est parfois nécessaire. Selon le Code de procédure civile monégasque, « la liste des personnes physiques agréées en qualité d'expert auprès des tribunaux est dressée, chaque année, dans les conditions fixées par Ordonnance Souveraine ». Cette liste n'a jamais été établie. Les magistrats font donc appel à des experts reconnus par les juridictions voisines. Or, il existe à Monaco une Chambre Professionnelle des Experts. Leur champ d'expertise varié, leur connaissance des spécificités du pays, additionnés à la proximité de ses membres, justifieraient qu'ils puissent être sollicités en priorité. Ainsi, le Conseil a proposé qu'une Ordonnance Souveraine vienne établir une liste d'experts auprès des tribunaux monégasques, basée prioritairement sur les membres de ladite Chambre.

• **Vœu n° 2020-777 proposant une évolution de la réglementation relative au télétravail, M. Jean-Luc CLOUPET agissant en qualité de rapporteur** : Dès 2007, le Conseil adoptait le vœu n° 2007-684 relatif à l'introduction du télétravail à Monaco. Par la suite, le Gouvernement a saisi notre Assemblée d'un premier projet de loi dédié (printemps 2010), puis d'un second (printemps 2014). L'ensemble de ces réflexions a nourri l'élaboration de la loi n° 1.429 du 04 juillet 2016 relative au télétravail. En 2019, le Conseil a identifié la nécessité de moderniser cette loi et a de fait initié une réflexion en ce sens. Avec la crise sanitaire, le recours massif et obligatoire aux pratiques de télétravail/travail à distance a permis d'expérimenter ces pratiques très largement, de constater leurs avantages et limites, et d'envisager les moyens de les pérenniser dans un cadre normal et volontaire. Aussi, le Conseil a préconisé certains axes pour moderniser la loi n° 1.429 et favoriser le développement du télétravail, en estimant qu'il devrait bénéficier d'un cadre juridique lisible pour les secteurs privé et public, pouvoir être mis en place à travers un régime simplifié, tout en étant assorti de garanties pour les salariés.

• **Vœu n° 2020-778 relatif à la création d'une plateforme numérique dédiée au traitement des déchets des entreprises, M. Jean-Claude LEO et Mme Marion SOLER agissant en qualité de rapporteurs** : Face aux enjeux environnementaux et du développement durable, les entreprises sont parfois démunies pour mettre en place les actions les plus vertueuses possibles dans leur secteur d'activité. Plusieurs services de l'État (dont la Direction de l'Environnement et la Mission pour la Transition Énergétique) et entreprises concessionnaires (dont la Société Monégasque d'Assainissement) accompagnent les acteurs dans ce cadre. Toutefois, et bien que des efforts soient déjà faits en ce sens, regrouper les informations en matière de tri et de gestion des déchets, aujourd'hui éparpillées, permettrait au Gouvernement de perfectionner sa communication et aux acteurs de s'y référer plus facilement. Ainsi, le Conseil a proposé de créer une plateforme numérique collaborative dédiée aux entreprises monégasques, laquelle centraliserait les informations relatives au recyclage de leurs déchets, en ce compris les déchets numériques. Parmi les recommandations associées à la création de cette plateforme, il a été envisagé d'y intégrer une grille d'auto-évaluation qui permettrait aux entreprises volontaires de se « tester » dans leur démarche et éventuellement d'obtenir un label écoresponsable.

• **Vœu n° 2020-780 relatif à la création de leviers destinés à favoriser l'attractivité économique de la Principauté notamment par l'attrait de sociétés innovantes, Mme Marion SOLER et M. Jean-Christophe PERSONNAT agissant en qualité de rapporteurs** : Afin de favoriser le développement économique du pays dans un contexte post-Covid et notamment dans des secteurs innovants tels que le numérique, le Conseil a réfléchi aux moyens de dynamiser l'entrepreneuriat et l'embauche de jeunes talents. Pour favoriser l'implantation d'entrepreneurs, plusieurs pistes ont été retenues, dont : l'assouplissement des réglementations relatives aux surfaces nécessaires aux salariés et aux centres d'affaires ; le développement du co-working et des pépinières ; ou encore la mise en place d'une procédure d'exception pour l'agrément d'un nouvel associé, dans certains cas très particuliers. En ce qui concerne l'attractivité économique du pays et par rapport aux bassins d'emploi alentours qui offrent des avantages concurrentiels, il a été jugé opportun d'étudier la possibilité d'autoriser des outils de type « stock-options » par la création d'une forme sociale hybride, et plus généralement par l'instauration d'une rémunération indexée sur la réussite économique de l'entreprise, y compris en société à responsabilité limitée (SARL).

• **Vœu n° 2021-783 relatif au vote électronique, M. Pierre DE PORTU agissant en qualité de rapporteur**. Avec l'expérience récente des confinements et l'explosion du travail à distance, les entreprises ont été très soucieuses d'organiser les élections professionnelles et les assemblées générales indispensables à leur fonctionnement. Dès 2014, le législateur monégasque a introduit la possibilité de procéder au vote électronique pour les élections nationales et municipales. Dans ce cadre, le Conseil s'est interrogé sur la possibilité d'étendre cette possibilité, aux côtés des procédures traditionnelles, aux domaines professionnel et associatif. Tout en insistant sur l'importance du débat préalable, pouvant revêtir diverses formes (conférences téléphoniques, visio...), et le respect de règles fondamentales (confidentialité du scrutin, notamment), de nombreux avantages ont été identifiés, parmi lesquels : une réelle facilité d'organisation et de gestion, une réduction des coûts d'organisation et d'exécution, mais encore la possibilité de maximiser la participation au vote, en pouvant y participer directement depuis son poste de travail ou son domicile.

• **Vœu n° 2021-784 visant une meilleure inclusion des utilisateurs finaux des bâtiments dans le cadre de la démarche Bâtiment durables méditerranéens de Monaco (BD2M), M. Alexis BLANCHI agissant en qualité de rapporteur** : Partant du constat que la démarche BD2M s'inscrit actuellement dans un cercle très professionnel, et étant donné que l'actuel référentiel BD2M est amené à évoluer dans une optique de progrès continu, le Conseil s'est interrogé sur l'opportunité d'organiser une inclusion des utilisateurs finaux des bâtiments (habitants et gestionnaires) dans la démarche. Faire ainsi évoluer le référentiel BD2M conduirait à envisager une nouvelle méthode collaborative de projet, permettant d'accélérer et conforter les processus de décision, de donner l'occasion aux individus de participer à des projets structurants pour le pays, de s'approprier des innovations qui feront partie de leur quotidien, et plus largement, de favoriser une éco-citoyenneté plus directe et partagée. Dans un premier temps, le Conseil a proposé de créer une forme de « passerelle » entre la population et les professionnels déjà impliqués, en associant des référents issus des syndicats de copropriété aux étapes clés des projets BD2M. Au même titre que les intervenants actuels, le CESE a considéré qu'ils devraient bénéficier d'une formation préalable pour s'inscrire avec efficacité, et respectueusement, dans la démarche BD2M.

• **Vœu n° 2021-785 relatif à l'introduction au sein du droit monégasque d'un outil de financement du mécénat sous forme de fonds de dotation, M. Lindsay LEGGAT-SMITH agissant en qualité de rapporteur** : Partant du postulat selon lequel de nombreux résidents monégasques étrangers disposent d'une fortune et d'une culture propices au mécénat, mais se tournent plutôt vers d'autres pays pour développer des projets philanthropiques, le CESE s'est interrogé sur les moyens de favoriser l'essor du secteur philanthropique à Monaco. A l'issue d'échanges avec les praticiens de la place (conseils juridiques, experts-comptables...), le CESE a retenu deux axes clés : (1) introduire, en complément de ceux existants (fondations, associations), un nouvel outil

philanthropique inspiré du fonds de dotation (FDD) français permettant de capitaliser des fonds privés aux fins d'œuvres d'intérêt général, alliant les avantages de l'association (constitution/création simplifiées, fonctionnement/gouvernance souples) et des fondations (stabilité et avantages fiscaux, notamment), tout en proposant des pistes pour que la souplesse du dispositif soit contrebalancée, notamment par des dispositifs de contrôles et lutte contre le blanchiment ; et (2) clarifier et rendre plus attractive la législation fiscale dans le domaine philanthropique, notamment en matière d'exonération de droits de donation et de mutation.

• **Vœu n° 2021-786 relatif à l'application du concept d'économie circulaire dans le secteur de l'urbanisme et de la construction, M. Patrick VAN KLAVEREN agissant en qualité de rapporteur** : Au-delà des spécificités topologiques avec lesquels les opérateurs composent depuis toujours à Monaco, s'ajoutent des facteurs environnementaux désormais incontournables, qui les poussent à redoubler d'ingéniosité. Loin d'être une contrainte, un levier important pour potentialiser l'avenir du secteur du BTP repose sur le passage vers une économie circulaire. Le Conseil a identifié deux axes clés afin d'en favoriser l'essor : (1) envisager les projets dans leur cycle de vie globale en organisant, dès la phase de conception/construction, la possibilité de réaffecter certains matériaux au profit d'opérations ultérieures ; (2) prévoir le stockage physique et créer une plateforme numérique permettant de répertorier et gérer ces matériaux. Ceci permettrait d'apporter un premier gisement au sein d'un pays qui se reconstruit perpétuellement sur lui-même, tout en contribuant à rendre plus vertueux les projets, tant du point de vue environnemental (meilleure gestion des ressources, réduction de déchets, du transport de marchandises...) que socioéconomique (valorisation du cycle de vie du produit, création d'économies d'échelles et d'emplois...).

• **Vœu n° 2021-794 relatif à la création d'un fonds social national, M. Jean-Luc CLOUPET agissant en qualité de rapporteur** : A Monaco, le tissu économique est majoritairement composé de très petites et petites et moyennes entreprises (TPE/PME). Alors que la loi prévoit que les entreprises comptant plus de 50 salariés doivent créer une structure destinée à promouvoir et coordonner les œuvres sociales des entreprises, appelée « fonds social », il en résulte que la majorité des entreprises, et donc des salariés, en sont dépourvus. Partant de ce constat, le Conseil a réfléchi à la mise en place d'un fonds social national, permettant aux salariés de toutes les TPE/PME volontaires de bénéficier des avantages qui en découlent. Ainsi, des milliers de salariés se verraient offrir prioritairement des avantages sociaux comme la souscription de contrats auprès d'institutions sociales de mutuelle et/ou de prévoyance et en fonction de la situation financière du fonds, un accès à tarif préférentiel à des activités culturelles et sportives. Un tel projet contribuerait à développer l'attractivité salariale de la Principauté à travers ses TPE/PME.

• **Vœu n° 2021-795 relatif au don de jours de congés entre salariés, Mme Christine GIOLITTI agissant en qualité de rapporteur** : A Monaco, les salariés parents d'un enfant malade ou qui décède ainsi que les salariés tributaires du statut d'aidant familial peuvent bénéficier de jours de congés pour ces motifs. Toutefois, ces jours de plein droit sont limités et parfois insuffisants face aux événements impérieux qui s'imposent à eux. Dans ce cadre, un dispositif a été introduit en France pour permettre aux salariés, en accord avec la direction de leur entreprise, de faire don de jours de congés à un collègue. Non visée par le droit monégasque actuellement, cette possibilité est déjà prévue par dispositions conventionnelles dans certains secteurs, notamment la banque. L'objectif serait donc d'étendre cette faculté en encadrant juridiquement, pour tous les salariés des secteurs privés et publics, la possibilité de faire bénéficier d'un don de jours de congés un collègue parent d'un enfant atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants, ou un collègue parent d'un enfant qui décède, ou un collègue aidant familial.

• **Vœu n° 2021-796 relatif à la valorisation des techniques, procédés et chantiers innovants en Principauté, M. Alexis BLANCHI agissant en qualité de rapporteur** : A Monaco, des prouesses techniques très innovantes voire uniques au monde sont continuellement déployées afin de s'adapter au territoire et gagner de l'espace en hauteur, sous terre et en mer. Véritables singularités, ces innovations font partie du patrimoine national. Toutefois, l'omniprésence de chantiers conduit la population à subir et dénoncer la gêne occasionnée, sans s'intéresser autant que de mérite aux bénéfices attendus et encore moins au caractère exceptionnel des procédés et techniques pourtant si proches d'elle. A ce titre, et en complément des efforts du Gouvernement pour informer et répondre aux préoccupations de la population, le Conseil a identifié diverses pistes pour renforcer cette stratégie publique à travers une composante de valorisation des techniques, procédés et innovations de la Principauté, qui contribuent à sa richesse nationale et son rayonnement international. En appréhendant la complexité des projets et en comprenant mieux leurs tenants et aboutissants, ceci permettrait de faciliter l'acceptation des impacts quotidiens des chantiers par la population, de cultiver un sentiment d'appropriation et de fierté, voire même d'en devenir « ambassadeur », contribuant à promouvoir l'image innovante du pays au-delà de ses frontières.

## PROJETS DE VŒU REJETÉS

Au cours du 24<sup>e</sup> mandat, d'autres projets de vœu, votés en Section, ont été rejetés par l'Assemblée réunie en Séance plénière et sont donc restés à l'état de projet.

La liste desdits projets de vœu est la suivante :

• **Projet de vœu n° 2019-770 relatif à l'instauration d'un congé permettant aux salariés de garder leurs enfants malades ou d'apporter leur aide à un proche en perte d'autonomie, Mme Christine GIOLITTI agissant en qualité de rapporteur** : Pour diverses raisons, l'évolution sociétale fait que l'interaction entre vies professionnelle et familiale peut être un réel défi. C'est le cas pour les travailleurs qui aident, au quotidien, un proche. Bien qu'il existe à Monaco des dispositions qui permettent de soulager ces individus, certains membres du Conseil ont jugé opportun de renforcer l'existant en allant plus loin dans le soutien des « aidants ». Dans ce cadre, ils ont proposé que soit instauré un congé de trois jours, par an, rémunéré, permettant aux salariés des secteurs privé et public de garder leurs enfants malades ou d'apporter leur aide à un proche en perte d'autonomie.

• **Projet de vœu n° 2021-781 relatif à une formation continue professionnelle et un congé de formation sociale, M. Bruno AUGÉ agissant en qualité de rapporteur** : Face aux enjeux sociétaux actuels et futurs, certains membres du Conseil ont souhaité que soient étendues les modalités d'accès à la formation. D'abord, à la formation professionnelle continue, à travers une reconnaissance du droit à la formation, individuelle et qualifiante, couplée d'une prise en charge par l'employeur ou l'État. Ensuite, à une formation sociale rémunérée accessible à tous les salariés, pour que le dialogue social au sein de l'entreprise et que l'action syndicale soient menés avec efficacité et sérénité, et que les représentants des salariés puissent mieux appréhender le fonctionnement des différentes entités où ils sont amenés à siéger.

• **Projet de vœu n° 2021-782 visant à instaurer un droit de retrait dans la législation monégasque, M. Alexis SCHROETER agissant en qualité de rapporteur** : Pour certaines personnes, la pandémie de Covid-19 a mis en exergue diverses inquiétudes quant à leur santé ou leur sécurité sur leur lieu de travail. Aussi, et se référant au système législatif du pays voisin encadrant juridiquement un « droit de retrait », une question à laquelle les représentants des salariés de la Principauté ont dû répondre est de savoir comment faire valoir un équivalent. Inexistant à Monaco, certains membres du Conseil ont considéré qu'un texte de loi dédié serait utile afin de définir les mesures de protections qu'un salarié pourrait utiliser lorsqu'il se sent menacé d'un danger immédiat dans l'exercice de sa profession (soit un équivalent du « droit de retrait »), avec la faculté préalable de prévenir l'employeur et d'engager un dialogue à ce sujet, tout en prévoyant des conditions et mesures visant à éviter tout abus potentiel.

## AUTRES

Notre Assemblée a élaboré un **bilan (n° 2020-779) relatif à la crise sanitaire de Covid-19 et sur les perspectives associées à ses incidences économiques, sociales et environnementales**. Structuré en trois axes (économie, société, environnement), ce bilan a fait l'objet d'un travail intersections et a conduit à formuler, par thématiques, un certain nombre de constats associés à cette crise inédite, desquels découlent des pistes de réflexion pour les court, moyen et long termes, qui pourraient contribuer à paver le chemin pour que Monaco s'inscrive durablement, avec résilience, dans « l'ère post-Covid ».

Au même titre que nos autres travaux, après avoir été adopté par l'Assemblée réunie en Séance plénière, ce document a été transmis aux autorités du pays.

Par ailleurs, des bilans de fin de mandat ont été élaborés pour chaque section.

## SAISINES

Notre Assemblée rend également des avis consultatifs dans le cadre de saisines gouvernementales ou de consultations par le Conseil National.

Lesdites saisines et consultations donnent lieu à des avis, dont la liste est la suivante :

- **Avis n° 2019-774 relatif à la saisine du Département des Affaires Sociales et de la Santé conformément aux termes de l'article 6 de la loi n°898 du 15 octobre 1970 instituant des congés non rémunérés pour favoriser l'action ouvrière ou la formation syndicale des salariés.**
- **Avis relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de loi n°980 relatif à la réglementation du travail de nuit**
- **Avis n° 2021-788 relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de loi n° 1008 renforçant le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.**
- **Avis n° 2021-789 relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de loi n° 1025 relatif à l'aménagement concerté du temps de travail.**
- **Avis n° 2021-790 relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de proposition de loi portant modification de certaines dispositions de la loi n° 729 du 16 mars 1963 relative au contrat de travail, modifiée et instituant la rupture conventionnelle du contrat de travail.**
- **Avis n° 2021-791 relatif à la consultation du Conseil National sur la Proposition de loi n° 248 instituant une obligation d'assurance en matière de responsabilité décennale.**
- **Avis n° 2021-792 relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de loi n° 1037 complétant la loi n° 1503 du 23 décembre 2020 renforçant le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.**
- **Avis n° 2021-793 relatif à la consultation du Conseil National sur le Projet de loi n° 1041 portant diverses mesures pénales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces.**

# 4

## VISITES ET RENCONTRES

Au cours de ce mandat, de nombreuses visites et rencontres ont été organisées. D'abord, à titre de représentation, à travers diverses visites extérieures. Ensuite, afin d'enrichir les travaux de l'Assemblée, en accueillant des personnalités lors de rencontres en formation plénière. Enfin, pour bénéficier d'éclairages plus techniques, en recevant des experts lors de réunions de section.

### VISITES EXTÉRIEURES

Le CESE, en la personne de sa Présidente ou de Conseillers, a été invité à diverses occasions au cours du mandat, dont les plus marquantes sont décrites ci-après. La Présidente et les Conseillers participent également, de façon récurrente, à des conférences ou réunions organisées par des acteurs de la vie économique du pays, dont le Monaco Economic Board (MEB), la Jeune Chambre Économique de Monaco (JCI), entre autres.

#### **ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS ITALIENS DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, 23 FÉVRIER 2019**



© Newday Photos

Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN  
au diner débat de l'AIIM, 23 février 2019

La Présidente du CESE était l'invitée du diner débat organisé par l'Association des entrepreneurs Italiens de la Principauté de Monaco (AIIM) à Monte-Carlo. Au cours de cet événement, et au terme d'une présentation, elle a pu échanger avec les entrepreneurs italiens adhérents et leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement et les missions de notre Assemblée.

M. Paolo RISSO, Président de l'AIIM, est également Conseiller au sein de notre Institution.

### **VISITE DE L'USINE DE VALORISATION DES DÉCHETS À LA SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ASSAINISSEMENT (SMA), 7 JUIN 2019**

Le 7 juin 2019, les membres du CESE ont effectué une visite de l'Usine de valorisation des déchets encadrée par son Directeur, M. Alexandre MORIN. Cette visite a permis à nos membres et notamment ceux de la section « Environnement, Urbanisme et Prospective » de réfléchir à de nouveaux sujets pour enrichir leurs travaux.

### **RENCONTRE AVEC LES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES DE MONACO, 7 OCTOBRE 2019**

Le 7 octobre 2019, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN était l'invitée de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises de Monaco, présidée par Mme Hilde HANEUSE HEYE, lors d'une soirée organisée à l'Hôtel Hermitage. La Présidente a pu exposer à l'ensemble des participantes le fonctionnement, les prérogatives et missions du CESE.



Présentation du Conseil  
par la Présidente auprès  
des Femmes Chefs  
d'Entreprises de Monaco

### **VISITE DU CENTRE INTÉGRÉ DE GESTION DE LA MOBILITÉ (CIGM), 12 NOVEMBRE 2019**

Les membres ont été accueillis par MM. Jean-Luc PUYO et Stéphane PORCU au Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM) le 12 novembre 2019. La visite de ce centre de lancement d'alerte a permis aux membres d'appréhender l'organisation et la supervision des flux de circulation en fonction des chantiers publics et des demandes d'occupation de la voie publique des particuliers. Elle a, par ailleurs, éclairé les membres sur les problématiques inhérentes à la mobilité en Principauté.

### **CONFÉRENCE DU CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES POUR MONACO (CEPROM), 10 DÉCEMBRE 2019**

La Présidente et M. Patrick VAN KLAVEREN, Président de la Section « Environnement, Urbanisme et Prospective », ont assisté, le mardi 10 décembre 2019, à une conférence organisée par le CEPROM et intitulée « *Towards a Viable Alternative: Markets and Entrepreneurship to Protect the Environment* ». Economistes, experts et universitaire se sont succédés pour échanger et débattre, en présence des membres du gouvernement et des près de 600 étudiants de l'International University of Monaco (IUM).

## **CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE, 7 FÉVRIER 2020**

Le 7 février 2020, M. Patrick VAN KLAVEREN a représenté le Conseil lors d'une réunion de concertation sur le développement de la mobilité douce en Principauté. A cette occasion, les Conseillers de Gouvernement-Ministres Mme Marie Pierre GRAMAGLIA et M. Patrice CELLARIO ont notamment dévoilé la nouvelle réglementation concernant les vélos et les engins de déplacements personnels (EDP).

## **CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AU CONSEIL NATIONAL, 5 MARS 2020**

Le 5 mars 2020, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, Présidente, et Mme Christine GIOLITTI, Vice-Présidente, ont assisté à la réception organisée dans le grand hémicycle du Conseil National, pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes autour du thème : « 2020-2030 : une décennie pour l'égalité Femmes Hommes ».

## **L'ÉGALITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL MISE À L'HONNEUR POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, 8 MARS 2020**

Pour la Journée internationale des droits des femmes, le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes a inauguré, au Ministère d'Etat, l'œuvre photographique réalisée par l'artiste Anthony ALBERTI, alias *Mr Oneteas*, dans le cadre de l'opération #8MarsMonaco qui portait cette année sur l'égalité dans le monde du travail.

S'inscrivant dans le prolongement de la charte « Monégalité » lancée par le Gouvernement Princier pour promouvoir l'égalité femmes-hommes au travail, la Présidente du CESE a participé avec enthousiasme à cette opération.

## **PRÉSENTATION DU PLAN DE LEVÉE DU CONFINEMENT, 27 AVRIL 2020**

Le 27 avril 2020, S.A.S. le Prince Albert II s'exprimait pour annoncer la levée du confinement instauré à Monaco le 17 mars 2020. Le même jour, la Présidente a assisté à la présentation du plan de levée du confinement, organisée par S.E. M. Serge TELLE, alors Ministre d'État, en présence des autorités du pays.

## **PRÉSENTATION DU VOLET NUMÉRIQUE DU PLAN DE RELANCE, EN PRÉSENCE DE S.A.S LE PRINCE ALBERT II, 9 SEPTEMBRE 2020**

Le 9 septembre 2020, en présence de S.A.S. le Prince Albert II, la Présidente a assisté à la présentation du volet numérique du plan de relance du Gouvernement Princier, mis en œuvre à travers le programme Extended Monaco.

Lors de cette réunion, de nombreuses thématiques particulièrement intéressantes pour les travaux du Conseil ont été évoquées, à l'instar du déploiement d'un écosystème et d'une économie numériques innovants, ou de la mise en place du Fonds bleu (20 millions d'euros) visant à accompagner les entreprises monégasques et leurs salariés sur leur transformation numérique, présenté par M. Frédéric GENTA, Délégué Interministériel en charge de la Transition Numérique, mais encore du virage numérique engagé par l'éducation nationale, avec le programme « collège numérique » présenté par Mme Isabelle BONNAL, alors Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



### **PARTICIPATION À L'ÉDITION 2020 D'EVER MONACO, 10-12 SEPTEMBRE 2020**

Mme ROUGAIGNON-VERNIN et M. Patrick VAN KLAVEREN ont participé, au titre du CESE, à l'édition 2020 d'EVER Monaco, organisée du 10 au 12 septembre 2020, au Grimaldi Forum. A cette occasion, la Présidente et le Président de la Section du CESE en charge des questions environnementales et urbanistiques ont pu assister à diverses conférences et échanger avec des professionnels du développement durable. Ils ont ainsi pu mieux appréhender les moyens de favoriser la transition vers la mobilité durable et les énergies renouvelables en Principauté.

### **CONFÉRENCE DE L'IMSEE, RELATIVE À LA CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS ET AUX USAGES SANS SUBSTANCE CHEZ LES LYCÉENS DE MONACO, 23 SEPTEMBRE 2020**

Le 23 septembre 2020, la Présidente du CESE a assisté à la restitution par l'institut statistique national des résultats de l'enquête ESPAD (European School Project on Alcohol and other Drugs) menée en 2019 auprès des lycéens de la Principauté sur la consommation de produits psychoactifs et aux usages sans substance (Internet, réseaux sociaux, paris...). Cette conférence a également été l'occasion d'avoir un éclairage sur le sujet par des spécialistes.

### **PARTICIPATION À LA 8<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON MONACO BUSINESS, 27 OCTOBRE 2020**

Mme la Présidente et M. Jean-Luc CLOUPET ont assisté à la séance d'inauguration du Salon Monaco Business 2020 par S.E. M. Pierre DARTOUT, Ministre d'État, le 27 octobre 2020. D'autres interventions ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de Présidente et M. CLOUPET, et notamment celles relatives à la reprise d'activité en Principauté et au « Cloud Souverain », respectivement conduites par MM. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Finances et de l'Économie et Frédéric GENTA, Délégué Interministériel en charge de la Transition Numérique. Plus largement, ce Salon a été l'occasion d'échanger et rencontrer divers acteurs et entreprises de la place.

### **PARTICIPATION À L'ÉDITION 2021 D'EVER MONACO, 5-7 MAI 2021**

Le 6 mai 2021, la Présidente du CESE a participé à la visite officielle lors de l'inauguration de l'édition 2021 d'EVER Monaco, par S.A.S. Le Prince Albert II, accompagné d'autorités monégasques et françaises. Au cours de cette nouvelle édition d'EVER Monaco, Mme ROUGAIGNON-VERNIN a eu l'opportunité de s'entretenir avec de nombreux porteurs de solutions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

### **PARTICIPATION À LA 9<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON MONACO BUSINESS, 6 OCTOBRE 2021**

Le 6 octobre 2021, Mme ROUGAIGNON-VERNIN a participé à la 9<sup>e</sup> édition du Salon Monaco Business où elle a pu échanger avec divers représentants du monde économique de la Principauté. A cette occasion, le Cloud Souverain, officiellement lancé la veille, a fait l'objet d'une première communication publique.

### **POINT D'ÉTAPE SUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ, 25 OCTOBRE 2021**

Le 25 octobre 2021, M. Michel GRAMAGLIA, Vice-Président, a assisté à la présentation intitulée « Extended Monaco, bilan et perspectives ». En présence de S.A.S. Le Prince Albert II, de S.E. M. le Ministre d'État, du Président du Conseil National, des Conseillers de Gouvernement-Ministres, du Délégué Interministériel chargé de la Transition Numérique, et de nombreux acteurs de la vie politique et économique du pays. Cette conférence a permis de partager le bilan de la transformation numérique de la Principauté et présenter les prochaines étapes dans le cadre du programme Extended Monaco.

## EXPOSITION « CONQUÊTES PACIFIQUES, LES EXTENSIONS EN MER », 16 NOVEMBRE 2021

Une délégation du CESE a effectué une visite guidée de l'exposition « Conquêtes Pacifiques, les extensions en mer à Monaco », organisée par la Direction des Affaires Culturelles, le 16 novembre 2021. Cette dernière a été l'occasion d'avoir une vision globale de ces projets structurants pour la Principauté, et de participer à une manifestation en lien direct avec les objectifs de valorisation de telles opérations (cf. vœu n° 2021-796 relatif à la valorisation des techniques, procédés et chantiers innovants à Monaco).



Participation à l'exposition  
« Conquêtes Pacifiques,  
les extensions en mer »,  
16 novembre 2021



Visite guidée de l'exposition  
« Conquêtes Pacifiques,  
les extensions en mer »,  
16 novembre 2021

## RENCONTRES EN FORMATION PLÉNIÈRE

### RÉCEPTION DE MME CÉLINE COTTALORDA, DÉLÉGUÉ POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES, 22 MARS 2019

Notre Assemblée a reçu, le 22 mars 2019, Mme Céline COTTALORDA, Délégué au sein du Comité pour la Promotion et la Protection des Droits des Femmes. Créé le 25 octobre 2018, ce Comité a pour mission de coordonner, mettre en œuvre et évaluer les politiques nationales prises afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutter contre les violences et discriminations à leur égard.

Outre les travaux du CESE concourant globalement ou spécifiquement à tendre vers ces objectifs, à l'instar du récent vœu n° 2017-760 relatif à l'extension de la durée du congé de maternité, ayant contribué à l'avènement de la Loi n°870 du 17/07/1969 relative au travail des femmes salariées en cas de grossesse ou de maternité modifiée le 17 juin 2019, notre Institution est associée aux travaux dudit Comité.

A ce titre, la Présidente, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, a été conviée à la séance d'installation du Comité le 30 novembre 2018, sous les auspices de S.E. M. Serge TELLE, alors Ministre d'Etat. En 2020 et 2021, la Présidente et Mme Christine GIOLITTI, Vice-Présidente, ont participé aux réunions organisées par le Comité.

Notons enfin que cette rencontre et les échanges conduits dans ce cadre ont été déterminants dans l'élaboration du vœu n° 2020-775 relatif à l'aménagement des horaires de fermeture des crèches de la Principauté.



Réception de  
Mme Céline COTTALORDA,  
le 22 mars 2019

## **RÉCEPTION DE M. FRÉDÉRIC GENTA, DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, 9 MAI 2019**

Notre Assemblée a accueilli, le 9 mai 2019, M. Frédéric GENTA, Délégué interministériel chargé de la transition numérique de la Principauté de Monaco. A cette occasion, M. GENTA a évoqué les différents aspects de la transition numérique de la Principauté et plus particulièrement le programme *Extended Monaco* lancé le 30 avril 2019.

Les Conseillers ont ainsi pu échanger sur les missions et les avancées en matière de technologie numérique et ce, afin d'éclairer les travaux et réflexions en cours.



Réception de M. Frédéric GENTA, échanges et débats avec les Conseillers, le 9 mai 2019

## **RÉCEPTION DE S.E. M. GILLES TONELLI, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT - MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE LA COOPÉRATION, CONCERNANT L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE, 17 SEPTEMBRE 2019**

Le 17 septembre 2019, S.E. M. Gilles TONELLI, alors Conseiller de Gouvernement - Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, accompagné d'une délégation de la Cellule Europe du Gouvernement Princier, dont Mme Isabelle COSTA, MM. Axel CAMPANA et Gabriel CHABERT, est venu à la rencontre de nos membres afin de tenir informés les représentants de la société civile de l'état et des avancées des négociations visant à la conclusion d'un Accord d'Association entre l'Union Européenne (UE) et la Principauté de Monaco.



Réception de S.E. M. Gilles TONELLI, le 17 septembre 2019

**RÉCEPTION DE MME MARIE-PIERRE GRAMAGLIA, CONSEILLER DE GOUVERNEMENT-  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME,  
3 OCTOBRE 2019**

Le 3 octobre 2019, Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, alors Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, accompagnée de Mme Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, est venue présenter aux Conseillers la politique du Gouvernement Princier en matière de mobilité. Au regard du caractère stratégique et central de la mobilité pour la Principauté, cette présentation et les échanges qui s'en sont suivis ont été capitaux pour alimenter les travaux des sections de notre Assemblée.



Echanges et débats  
lors de la réception de  
Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA,  
le 3 octobre 2019

**RÉCEPTION DE M. FRÉDÉRIC GENTA, DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL CHARGÉ  
DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, 21 JUILLET 2020**

Notre Assemblée a de nouveau reçu, le 21 juillet 2020, M. Frédéric GENTA, Délégué interministériel chargé de la transition numérique de la Principauté de Monaco. A cette occasion, la Présidente a tenu à saluer la réactivité du Gouvernement face à la pandémie de Covid-19 ainsi que la collaboration efficace avec l'ensemble des acteurs socioéconomiques du pays, soulignant tout particulièrement le rôle majeur du numérique dans ce cadre.

M. GENTA a échangé avec nos Conseillers sur le bilan post crise Covid-19, et a évoqué les prochaines étapes en matière numérique notamment, pour l'économie et l'éducation.

**RÉCEPTION DE MME ANNE EASTWOOD, HAUT-COMMISSAIRE À LA PROTECTION  
DES DROITS, DES LIBERTÉS ET À LA MÉDIATION, 11 MARS 2021**

Le 11 mars 2021, le CESE a reçu Mme Anne EASTWOOD, Haut-Commissaire à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation et son adjointe Mme Cécile VACARIE-BERNARD.

Mme EASTWOOD a procédé à une présentation détaillée du rapport d'activité du Haut-Commissariat pour les années 2017 à 2019, qui s'est poursuivie par un échange très constructif avec nos membres.

Réception de  
Mme Anne EASTWOOD,  
le 11 mars 2021



La Présidente du CESE a souligné l'importance du travail effectué par le Haut-Commissariat, qui offre à chacun un moyen apaisé et non conflictuel de faire respecter ses droits, en veillant au respect des droits et libertés des administrés par les pouvoirs publics, et permettant de lutter contre les discriminations injustifiées, y compris dans le secteur privé.

**RÉCEPTION DE S.E. M. GILLES TONELLI, AMBASSADEUR - CONSEILLER SPÉCIAL EN CHARGE DES NÉGOCIATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE (UE), S.E. MME SOPHIE THEVENOUX, AMBASSADEUR AUPRÈS DU ROYAUME DE BELGIQUE, CHEF DE LA MISSION AUPRÈS DE L'UE, 7 OCTOBRE 2021**

Le 7 octobre 2021, notre Assemblée a reçu S.E. M. Gilles TONELLI, Ambassadeur - Conseiller Spécial en charge des négociations avec l'UE, accompagné de S.E. Mme Sophie THEVENOUX, Ambassadeur auprès du Royaume de Belgique, Chef de la Mission auprès de l'UE, et de l'équipe en charge de la Cellule Europe, composée de Mme Isabelle COSTA, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement en charge de la Cellule Europe, M. David MARTEL, Chargé de Mission, et M. Gabriel CHABERT, Administrateur Principal, afin de faire un point sur l'état des négociations visant à la conclusion d'un Accord d'Association entre l'UE et la Principauté.



Réception de la cellule Europe  
du Gouvernement Princier,  
7 octobre 2021

## RENCONTRES ORGANISÉES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DES SECTIONS

Les rencontres qui suivent s'inscrivent dans le cadre d'une thématique évoquée par une section afin de parfaire l'élaboration d'un rapport, avis ou projet de vœu et visant à enrichir les réflexions des membres du CESE dans ce cadre.

### AFFAIRES SOCIALES

- **30 avril 2019** : Réception de M. Jean-Jacques CAMPANA, Directeur des Caisses Sociales de Monaco, pour échanger autour des réflexions en cours dans le cadre de la Section.
- **26 novembre 2019** : Réception de Dr Christian LEBRETON, chercheur indépendant et rédacteur de la thèse « Pourquoi moi ? » sur le harcèlement au travail, dans le cadre d'une réflexion de la Section sur le harcèlement et le licenciement sans motif.
- **26 octobre 2021** : Réception de M. Philippe AMICE, Trésorier du Syndicat des Transports et Déménagements de Monaco, au sujet de la formation initiale et continue (FIMO et FCO) dans le transport.

### COMMERCE & TOURISME

- **12 avril 2019** : Réception de M. Pierre-Antoine DESPLAN, Directeur général adjoint développement de la société SOCRI, dans le cadre du projet de restructuration du centre commercial de Fontvieille.
- **25 avril 2019** : Réception de MM. Laurent BEAUBIAT, Direction de l'Administration Numérique, Marc PAULI, Conseiller Technique au sein de la Délégation Interministérielle chargée de la transition numérique et M. Georges GAMBARINI, Chef de Section à la Direction du Développement des Usages Numériques, dans le cadre du développement du commerce électronique et de la mise en place d'un marché numérique.
- **24 juin 2019** : Réception de M. Nicolas MATILE-NARMINO, alors Président de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco (UCAM), dans le cadre d'une réflexion relative au développement du commerce électronique et de la mise en place d'un marché numérique en Principauté.

Dans le cadre d'une réflexion sur l'attractivité de la Principauté et afin de dynamiser le tourisme via des événements artistiques, gastronomiques et culturels :

- **14 janvier 2020** : Réception de M. Guy ANTOGNELLI, Directeur du Tourisme et des Congrès.
- **18 février** : Réception de M. Salim ZEGHDAR, Président Délégué de Monte-Carlo Checking.
- **25 mars et 22 avril** : Réception de M. Frédéric BOUKHABZA, Directeur de l'agence de communication Colibri.
- **7 juillet** : Réception de M. Alexandre PASTA, Président de l'UCAM, dans le cadre de la réflexion relative à l'attractivité du commerce sur Monaco-Ville.
- **13 septembre 2021** : Réception de M. Julien DEJANOVIC, Directeur des Services Numériques et de M. Georges GAMBARINI, Chef de Division en charge des sujets Smart City, dans le cadre de la réflexion relative à la création d'une plateforme numérique, en vue d'améliorer l'attractivité touristique de l'hôtellerie et de la restauration.

## ÉDUCATION, CULTURE ET QUALITÉ DE VIE

- **1<sup>er</sup> avril 2019** : Réception de Mme Françoise GAMERDINGER, Présidente de l'Association Monte-Carlo Ticket, dans le cadre d'une réflexion sur une plateforme numérique destinée à centraliser toutes les offres en matière de divertissement.
- **6 mai 2019** : Réception de M. Guy ANTOGNELLI, Directeur du Tourisme et des Congrès, dans le cadre de la création d'une plateforme d'œuvres culturelles et de divertissements à Monaco.
- **3 février 2020** : Réception de M. Jean-Luc MAGNANI, Chef du Service « Petite Enfance et Familles » à la Mairie de Monaco dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement des horaires de fermeture des crèches pour aider les femmes dans l'organisation de leur travail.
- **12 avril 2021** : Réception de M. Stéphane GARINO, Président du Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables, dans le cadre de l'examen du projet de vœu relatif à l'introduction d'un nouveau dispositif de financement du mécénat sous forme de fonds de dotation.

## ENVIRONNEMENT, URBANISME ET PROSPECTIVE

- **7 janvier 2020** : Réception de Mme Annabelle JAEGER-SEYDOUX, Directrice de la Mission de la Transition Energétique (MTE) et de Mme Isabelle CURAU-BLOCH, Chef de section, dans le cadre des méthodes à envisager pour intégrer des études d'impact, notamment à caractère environnemental, aux travaux du CESE.
- **27 novembre 2020** : Réception de Mmes Annabelle JAEGER-SEYDOUX, Directrice de la MTE, Marie-Pierre FASSIO et Géraldine FIEVET, Chefs de Division à la MTE, dans le cadre des réflexions en cours au sein de la Section.
- **18 janvier 2021** : Réception de M. Grégory ROMANO, Directeur de Romano Energy, dans le cadre d'une réflexion sur les biocarburants et les énergies alternatives.
- **18 juin 2021** : Réception de MM. Jean-Luc NGUYEN, Directeur des Travaux Publics et Jean-Luc PUYO, Directeur de l'Aménagement Urbain, dans le cadre de la réflexion relative à la valorisation des techniques, procédés et chantiers innovants à Monaco.

## INDUSTRIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

- **16 septembre 2019** : Réception de Mme Laurence MARTY, Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain dans le cadre de la réflexion relative à la gestion des déchets numériques.
- **25 novembre 2019** : Réception de MM. Dimitri DE ANDOLENKO, Directeur des Achats, et Emmanuel VAN PETEGHEM, Secrétaire Général à la SBM.
- **30 mars 2020** : Réception de M. Julien DEJANOVIC, Directeur des Services Numériques et Mme Hélène AMOURDEDIEU, Chargée de mission en charge du droit numérique auprès de la Direction Interministérielle chargée de la transition numérique.
- **8 février 2021** : Réception de M. Diego BONAVENTURA en charge de la cellule Économie Numérique de la Direction Interministérielle chargée de la transition numérique.
- **13 septembre 2021** : Réception de M. Julien DEJANOVIC, Directeur des Services Numériques et de M. Georges GAMBARINI en charge des sujets Smart City, dans le cadre de la réflexion relative à la création d'une plateforme numérique.

## LOGEMENT, SOCIÉTÉ ET CADRE DE VIE

- **8 octobre 2019** : Réception de Mme Virginie BERTRAND, Fondatrice et Présidente de l'Association Act for Passion, dans le cadre d'une réflexion sur le bien être des salariés.
- **13 février 2020** : Réception M. Martin PERONNET, Directeur Général de Monaco Telecom, accompagné de Mme Corinne PIRINOLI, Directrice des ressources humaines Communication et Services de Monaco Telecom et de M. Thierry LOUTRE, Ingénieur chez Monaco Telecom et Secrétaire Général, Fondateur du Syndicat Monégasque des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, dans le cadre d'une réflexion portant sur le télétravail.



# 5

## REPRÉSENTATION AU SEIN DES COMMISSIONS

En tant que représentants de la société civile, les membres de notre Assemblée sont désignés afin de siéger dans diverses commissions et comités d'intérêt national au titre du CESE. Outre l'expertise qu'ils peuvent offrir, leur participation à ces travaux enrichissent réciproquement ceux de notre Assemblée, en raison d'interactions thématiques.

Conseil Stratégique pour l'attractivité (CSA)

Comité Stratégique de la Sécurité Numérique

Commission de surendettement  
des personnes physiques

Commission d'insertion des Jeunes Diplômés

Conseil de l'Environnement

Conseil d'Administration du Centre  
Hospitalier Princesse Grace (CHPG)

Commission consultative des ports

Comité pour la Promotion  
et la Protection des droits de la femme

Commission d'assistance  
aux entreprises en difficulté (COMED)

Comité de l'Education Nationale

Commission nationale  
de l'enseignement supérieur

Observatoire du Commerce

Commission Municipale de la Circulation

Conseil scientifique de l'Institut  
Monégasque de la Statistique  
et des Etudes Economiques (IMSEE)

Commission de contrôle  
des informations nominatives (CCIN)

Observatoire de l'Industrie

Commission consultative chargée  
d'examiner les litiges auxquels peut donner  
lieu l'assiette de l'impôt sur les bénéfices

Commission Innovation BTP

Comité scientifique du laboratoire  
de l'Environnement Marin  
et du Centre Scientifique de Monaco

Comité supérieur du Tourisme



# 6

## VIE DE L'INSTITUTION ET DE SON SECRÉTARIAT

### UNE INSTITUTION ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 13 juin 2018, soit quelques mois précédant le début de ce 24<sup>e</sup> mandat, notre Institution a signé le Pacte National pour la Transition Énergétique, en présence de Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, alors Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, d'autres représentants du Département ainsi que de la Mission pour la Transition Énergétique (MTE).

Depuis lors, le Conseil s'efforce de mettre en place des actions et de suivre une voie résolument tournée vers la durabilité et la transition. Cela se traduit non seulement par une réflexion globale dans le cadre de nos travaux, pour lesquels les impacts sociaux, économiques et environnementaux - les trois composantes clés du développement durable - sont systématiquement étudiés, mais aussi dans la vie de l'Institution et de son Secrétariat, au quotidien.

Le CESE s'inscrit ainsi dans le mouvement national des acteurs engagés pour la transition.

Au cours du mandat, plusieurs rencontres organisées dans le cadre du Pacte ont permis d'instruire notre action, parmi lesquelles :

- **Le 31 janvier 2019** : Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Alexis BLANCHI, Vice-Président de la Section « Environnement, Urbanisme et Prospective » ont reçu les représentants de la MTE pour une présentation relative à la première année d'existence du Pacte National pour la Transition Énergétique.
- **Le 17 mai 2019** : Mme Catherine CATANESE, Secrétaire Général, a participé au premier atelier rassemblant l'ensemble des adhérents professionnels au Pacte National pour la Transition Énergétique, tous secteurs confondus.
- **Le 12 décembre 2019** : Mme Catherine CATANESE a participé à la réunion organisée en présence des signataires et des représentants de la MTE visant à présenter les nouvelles actions pour 2020.
- **Le 15 juin 2020** : Mme Catherine CATANESE a participé à une réunion destinée à faire le bilan de la seconde année d'existence du Pacte national pour la transition énergétique.
- **Le 10 mai 2021** : Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, Présidente, et M. Patrick VAN KLAVEREN, Président de la Section « Environnement, Urbanisme et Prospective », ont assisté à la conférence annuelle organisée par la MTE pour les signataires du Pacte de la Transition Énergétique sur le thème « Vivre sans déchet ».

## POURSUITE DES TRAVAUX DE L'INSTITUTION DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Face à la pandémie de COVID-19, l'action du Gouvernement Princier, conduite sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, doit être saluée. Les autorités nationales ont témoigné d'une réactivité et d'une capacité d'adaptation exemplaires pour déployer un ensemble de mesures face à la crise.

De la même manière, les efforts importants dont les acteurs socioéconomiques de la place ont su faire preuve, sont à souligner. Cette crise a révélé des forces et des capacités d'adaptation, de coopération et des élans de solidarité insoupçonnables.

Comme les autres entités publiques et privées, le CESE a dû se réinventer afin de poursuivre ses activités malgré les défis liés à cette période inédite. Les prochains paragraphes retracent quelques-uns des événements clés associés à cette période inédite.

### TRANSITION NUMÉRIQUE

En réponse à la pandémie, le CESE, dont les travaux sont intrinsèquement liés à la réunion récurrente de ses membres, s'est engagé dans un nouveau mode d'organisation, en se dotant notamment d'un écran numérique permettant d'organiser des séances de travail connectées, sous une forme présentielle, dématérialisée ou mixte.



Séance de travail mixte, lors  
d'une réunion de Section du CESE  
(Industrie et Nouvelles Technologies)

Le soutien du Gouvernement Princier dans cette démarche de transition numérique a été fondamental.

Durablement, l'expérience de la crise aura fait évoluer les méthodes de travail et l'organisation interne du CESE.



Séance de travail mixte,  
lors d'une réunion de Section  
du CESE (Affaires Financières)



Séance de travail  
du Comité de coordination

## TRAVAUX VISANT À RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS ET DÉFIS INHÉRENTS À LA PÉRIODE

De façon globale, les travaux de nos membres au cours de ce mandat ont été influencés par la période. Aussi, les réflexions se sont naturellement orientées vers le soutien de la relance économique impulsée par le Gouvernement et la préservation de la société et de ses composantes. Nos membres ont ainsi démontré un intérêt manifeste pour les sujets liés au développement du numérique, à l'évolution des activités économiques, au développement et à l'attractivité touristiques, ou encore à la réorganisation de la vie en entreprise dans un nouveau contexte.

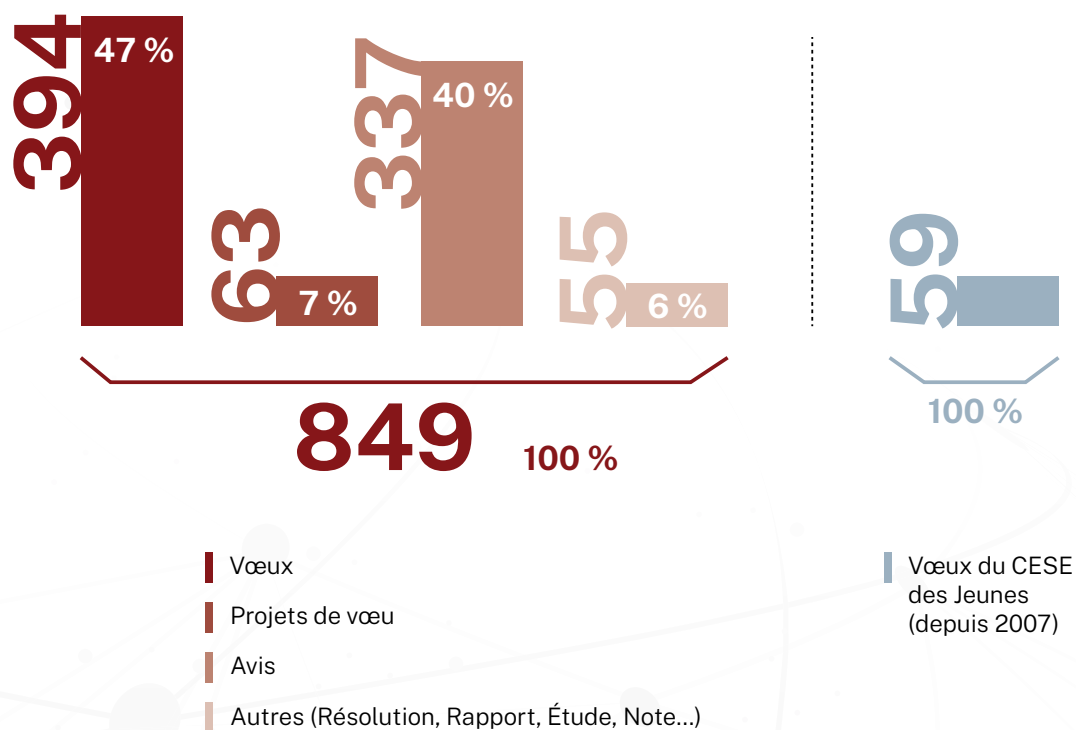
## ARCHIVES DU CESE DEPUIS 1946

Capitalisant sur la période d'activité réduite au début de la crise sanitaire, le Secrétariat a réorganisé les archives du CESE et réalisé un recensement, ainsi qu'une numérisation de tous les travaux conduits depuis 1946. Ce travail conséquent permet d'avoir une vision à jour de tous les travaux conduits par l'Institution depuis son établissement.

Il apparaît ainsi que sur un total de 849 documents recensés, la plus grande partie des travaux du Conseil, plus de la moitié (54%), résulte d'auto-saisines, avec 394 vœux et 63 projets de vœu. Une grande proportion provient de saisines (40%), avec 337 avis donnés. Une plus faible proportion de travaux (6%) concerne des résolutions, rapports, études divers...

Par ailleurs, depuis 2007, date à laquelle le CESE des Jeunes a été lancé, 59 vœux au total ont été adoptés par les lycéens.

## CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX DU CESE DEPUIS 1946



# 7

## CESE À L'INTERNATIONAL

Depuis 2005, le CESE a adhéré à l'Association Internationale des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS) et depuis 2007 à l'Union des CES et Institutions Francophones (UCESIF) et à l'EUROMED, qui lui permettent de partager avec ses homologues des réflexions communes sur les grandes préoccupations internationales, et de porter la voix de la Principauté dans ces arènes.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'UCESIF, 20 MARS 2019, PARIS**

Le 20 mars 2019, Mme la Présidente, et M. Rodolphe BERLIN, Conseiller en charge des relations internationales, ont représenté notre Institution lors de l'Assemblée Générale de l'UCESIF qui s'est tenue, en réunion extraordinaire, à Paris, lors de la journée Internationale de la Francophonie.



© UCESIF



© AICESIS

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AICESIS, 8 MARS 2019, CURAÇAO**

M. Rodolphe BERLIN a représenté notre Assemblée lors du Conseil d'Administration de l'AICESIS, qui s'est tenu les 7 et 8 mars 2019 à Curaçao. Ces journées ont débuté, par un discours de M. KENNETH GIJSBERTHA, Ministre des Finances et du Développement Economique de Curaçao, qui accueillait les Conseils membres, venus de quatre continents. La journée du 8 mars 2019, était consacrée à un atelier ouvert sur le thème de « la révolution numérique ».

### **POURSUITE DES ACTIVITÉS DE L'AICESIS EN MODE DÉMATÉRIALISÉ EN 2020-2021**

Dans le contexte de la pandémie, M. Rodolphe BERLIN a participé tout au long des années 2020 et 2021 à divers webinaires, organisés par l'AICESIS, lesquels ont permis de maintenir des liens et échanges continus entre tous les pays adhérents.

### **LE CESE DE MONACO DEVIENT MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AICESIS**

Par ailleurs, depuis le mois de septembre 2019, notre Institution fait partie intégrante du Conseil d'Administration de l'AICESIS. Le CESE participe ainsi aux décisions prises par cette organisation à vocation internationale.

A ce titre, M. Rodolphe BERLIN a participé le 23 septembre 2021, sous un format virtuel, au dernier Conseil d'Administration de l'AICESIS, avant le changement de Présidence de l'association internationale, dévolue à la Chambre Civique de Russie dès octobre 2021.

Dans le cadre de cette réunion, la poursuite des liens avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a été actée.



M. Rodolphe BERLIN,  
en représentation du CESE  
lors d'une conférence internationale

# 8

## CESE DES JEUNES

### PRÉSENTATION

En étroite collaboration avec la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS), le Conseil Economique et Social des Jeunes a été créé en novembre 2007. Depuis 2019, au même titre que pour « l'Assemblée des séniors », le CES des Jeunes est devenu le CES-E des Jeunes.

Cette expérience, renouvelée chaque année, contribue à l'éclosion d'une « société civile engagée » des jeunes, en leur faisant vivre une expérience « dans l'esprit du Conseil Economique, Social et Environnemental ».

Basé sur le volontariat, l'objectif du CESE des Jeunes est de permettre aux jeunes lycéens de la Principauté, scolarisés dans les lycée Albert 1<sup>er</sup>, lycée François d'Assise Nicolas Barre (FANB) et du lycée technique et hôtelier de Monaco (LTHM), de travailler sur un thème en vue d'élaborer des projets de vœu.

Depuis 2007, près de 500 lycéens ont participé à l'expérience du CESE des Jeunes.

Véritable passerelle entre le monde éducatif et le secteur professionnel, cette expérience permet à ceux qui y participent de mieux appréhender le dialogue, l'écoute et le respect de l'opinion de l'autre. Plus encore, cela permet aux jeunes, d'une part, de participer à la vie du pays, de découvrir le fonctionnement de ses institutions et le rôle que peut jouer la société civile dans l'orientation des politiques publiques, et d'autre part, de mieux se familiariser avec des grands enjeux de société tout en apportant des idées novatrices dans le débat public.

En se calquant sur le fonctionnement du CESE, chaque édition est rythmée par :

- une Séance plénière d'installation, permettant de lancer officiellement les travaux des jeunes, d'introduire le rôle et les missions du CESE, ainsi que sa méthodologie de travail,
- un encadrement de chaque groupe d'élèves par un professeur référent,
- des réunions de travail en collaboration avec le Secrétariat et les membres du CESE,
- des échanges et rencontres avec des interlocuteurs des secteurs public et privé, partenaires du CESE, afin d'instruire leur réflexion,
- une Séance plénière de clôture, au cours de laquelle les jeunes présentent et débattent de leurs projets, avant qu'ils ne soient soumis au vote de leurs camarades.

Lorsqu'un projet obtient la majorité de voix, il devient un vœu.

Les vœux du CESE des Jeunes sont ensuite inscrits à l'ordre du jour de la Séance plénière des « séniors » pour leur être présentés, avant d'être transmis aux autorités du pays.



## 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> ET 14<sup>e</sup> ÉDITIONS DU CESE DES JEUNES

### INTRODUCTION

Au cours de ce mandat, les 12<sup>e</sup> (2018-2019), 13<sup>e</sup> (2019-2020) et 14<sup>e</sup> éditions (2020-2021) du CESE des Jeunes ont eu lieu. En raison de la pandémie de COVID-19, la 13<sup>e</sup> édition n'a pu être clôturée et les travaux entamés se sont poursuivis lors de la 14<sup>e</sup> édition. Notons également qu'au cours du mandat, s'est tenue la séance d'installation de la 15<sup>e</sup> édition du CESE des Jeunes (2021-2022), qui sera clôturée au cours du prochain mandat du CESE.



© Direction de la Communication

Séance d'installation  
de la 15<sup>e</sup> édition  
du CESE des Jeunes

Chacune des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> éditions, les séances d'installation et de clôture ont été honorées par la présence de Mme Isabelle BONNAL, Commissaire Général chargé de la DENJS, à l'exception de la séance de clôture de la 14<sup>e</sup> édition (12 mai 2021), pour laquelle Mme Marie-Cécile MORENO, Directeur-Adjoint de la DENJS, l'a représentée.

Étaient également présents, outre les proviseurs, professeurs et autres représentants de la DENJS, la Présidente, les Vice-Présidents, et plusieurs autres représentants parmi nos membres et le Secrétariat du CESE.

Chaque édition a été marquée par la présence d'un parrain ou d'une marraine devant qui ont été présentés les travaux des jeunes lors des séances de clôture, notamment, M. André GARINO, membre du Conseil de la Couronne et ancien Président de notre Assemblée (12<sup>e</sup> édition) et Mme Geneviève BERTI, Directeur de la Communication (14<sup>e</sup> édition).

Comme à l'accoutumée, les séances du CESE des Jeunes ont fait l'objet d'une couverture médiatique, avec la réalisation d'un reportage dédié par les médias de la Principauté.



Séance de clôture  
de la 12<sup>e</sup> édition  
du CESE des Jeunes



Séance d'installation  
de la 13<sup>e</sup> édition  
du CESE des Jeunes



Séance d'installation  
de la 14<sup>e</sup> édition  
du CESE des Jeunes

## TRAVAUX DU CESE DES JEUNES

Durant ces éditions encore, les élèves de la Principauté ont forgé l'admiration de l'audience et obtenu une franche adhésion de leurs camarades, caractérisée par l'adoption de l'ensemble des projets présentés.

A travers leurs travaux, il ressort un net engagement de la jeunesse pour les enjeux d'avenir. En effet, les thèmes de l'écologie et du numérique, notamment, sont très souvent présents dans les vœux des jeunes. Depuis 2007, 59 vœux au total ont été adoptés et présentés aux autorités monégasques, dont près de la moitié portent sur l'environnement.

Au cours de ces éditions, la liste desdits vœux est la suivante :

• **Vœu n°2019-52 relatif à la mise en place d'expositions photos interactives permettant aux touristes de découvrir les métiers des « coulisses » et les métiers insolites de la Principauté :**

Alors que le tourisme représente l'un des secteurs économiques clés de la Principauté, les élèves ont considéré que de nombreux métiers « rares » mériteraient d'être mis en lumière. Pour ce faire, les élèves ont souhaité inscrire leur projet dans le cadre du virage numérique engagé par Monaco. Aussi ont-ils proposé que soient mises en place des expositions photos interactives pour que les touristes puissent découvrir les métiers insolites et les métiers « en coulisses » de la Principauté. Afin d'offrir une expérience originale et connectée, les élèves ont imaginé que des QR codes permettent d'accéder à davantage d'informations sur les professionnels exerçant ces métiers.

• **Vœu n°2019-53 relatif à la création d'îlots fraîcheur :** Afin d'atténuer les effets du changement climatique en Principauté et pour améliorer le confort de fréquentation des espaces publics en période estivale, les élèves ont proposé la mise en place d'îlots fraîcheur fixes (durables) et/ou mobiles (temporaires). Les élèves ont considéré que ces systèmes basés sur la végétalisation et la climatisation naturelle étaient relativement simples, donc facilement déployables, tout en étant efficaces pour limiter les pics de température. Ils ont également souligné que de tels dispositifs entraîneraient divers avantages connexes, parmi lesquels, la réduction de la pollution de l'air et donc une amélioration de la santé publique.

• **Vœu n°2019-54 relatif à l'instauration de menus végétariens dans les cantines scolaires en Principauté :** Face à l'explosion de la production et de la consommation de viande ces derniers siècles, et tenant compte des impacts associés sur l'environnement et la santé humaine, les élèves ont mis en exergue la prise de conscience autour de ces enjeux. Il en découle une tendance croissante à un retour vers un régime « végétarien », auquel les jeunes générations seraient particulièrement sensibilisées. Or les jeunes ont souligné que sans une offre de restauration scolaire adaptée, ceux qui souhaitent privilégier ce régime doivent souvent se contenter des accompagnements, limités en termes nutritifs. Ainsi, les élèves ont souhaité que les cantines scolaires des lycées de la Principauté proposent, chaque jour, un menu végétarien.

• **Vœu n°2019-55 visant à améliorer l'épanouissement et le bien-être des jeunes vivant en Principauté par l'aménagement de certains espaces verts et la collaboration avec plusieurs associations :** Afin d'améliorer la qualité de vie, le bien-être et l'épanouissement des jeunes vivant en Principauté, les élèves ont proposé que soit mis en place, en collaboration avec plusieurs associations, un lieu comprenant des structures sportives libres (comme un terrain de football), ainsi qu'un espace de dialogue et d'échange, à dimension plus psychologique. Ce projet revêt ainsi une double dimension : offrir de nouveaux lieux d'accueil aux jeunes pour leurs activités de loisir, mais aussi pour leur donner l'opportunité d'échanger librement avec des adultes, dans un cadre établi, sur des phénomènes affectant leur vie personnelle. Notons que cette demande des jeunes a retenu l'attention du Conseil National. Le Gouvernement y a donné une suite favorable, en implantant un city stade en contre-bas de la digue du Port Hercule, afin de permettre un accès libre au sport pour les jeunes, accès libre au sport pour les jeunes, et jouer au football ou au basket-ball, notamment.



• **Vœu n°2021-56 relatif à la création d'une application à destination des jeunes de la Principauté de Monaco :** Afin de favoriser l'épanouissement social des jeunes, les élèves ont proposé que soit développée et mise en place une application dédiée aux lycéens de la Principauté. Disponible en français et en anglais (pour favoriser l'intégration de nouveaux jeunes résidents étrangers), l'application permettrait notamment : (1) d'informer les jeunes des activités et événements disponibles tout au long de l'année, via un agenda au jour le jour ; (2) d'accéder aux toutes dernières actualités diffusées par le Gouvernement et les Services de l'État ; (3) d'accéder à des promotions proposées en partenariat avec les commerçants de la Principauté (en s'appuyant sur des dispositifs préexistants tels que Carlo).

• **Vœu n°2021-57 relatif à la création d'un sac de transport écoresponsable pour un transport durable du déjeuner et des repas en vente à emporter :** Les élèves ont proposé que soit mise en place une démarche commune entre autorités et entreprises partenaires de la Principauté, visant à mettre à disposition de leurs salariés un sac éco responsable pour le transport de leurs plats et boissons, dans des contenants durables, lors de leur pause méridienne. L'objectif clé est de limiter l'utilisation du plastique et autres matériaux à usage unique, avec l'objectif d'impulser une démarche commune et éco-responsable en lien avec les politiques gouvernementales.

• **Vœu n°2021-58 relatif à l'optimisation de la gestion des eaux pluviales en Principauté afin de créer une « ville perméable » :** Afin d'améliorer l'autonomie et la résilience climatique de la Principauté, les élèves ont envisagé le déploiement d'aménagements permettant d'optimiser la captation et la réutilisation des eaux pluviales en développant la perméabilisation des sols. Ainsi, les jeunes ont proposé (1) la mise en place de revêtements urbains perméables, dont des jardins de pluie drainant, des structures, chaussées et toitures stockantes, en favorisant les implantations végétales ; (2) la mise en place d'un réseau séparatif d'eau pluviale et d'un système de traitement et de réutilisation et (3) la généralisation du stockage local des eaux pluviales, notamment dans les grandes copropriétés.

• **Vœu n°2021-59 relatif à la mise en place d'une journée mensuelle sans voiture en Principauté :** Pour promouvoir les mobilités douces, en appui de la politique de neutralité carbone de la Principauté, les élèves ont proposé que soit mis en place un « Dimanche mensuel sans voiture », avec une première proposition de circuit autour du Port Hercule. Afin de limiter les impacts sur le commerce et le trafic, ils ont considéré que l'expérience acquise lors d'événements comme le Grand Prix serait utile. Plusieurs autres pistes ont été données, dont : une plage horaire variable selon les saisons ; un aménagement didactique pour flécher l'itinéraire et mettre en valeur les réalisations écologiques de la Principauté ; ou encore le lancement d'un concours jeunesse pour trouver nom, logo et signalétique pour cette journée, permettant en outre d'organiser une campagne d'information sur le lancement du projet.

## REMERCIEMENTS DES PARTENAIRES DU CESE DES JEUNES

Au regard du franc succès de l'initiative, nous tenions à remercier la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) pour sa précieuse collaboration ainsi que l'ensemble des personnalités des secteurs public et privé qui ont pris du temps pour rencontrer, échanger, et globalement accompagner les jeunes dans leurs travaux.

Citons notamment la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), la Direction des Services Numériques, la Jeune Chambre Economique de Monaco, la Mairie de Monaco, la Mission pour la Transition Energétique (MTE), la SBM Offshore, le Welcome Office, et bien d'autres représentants d'entreprises partenaires du CESE, provenant de divers secteurs d'activité: Hôtellerie Restauration, BTP, Banques, Communication, Innovation, Assainissement, Traitement des déchets et Culture...

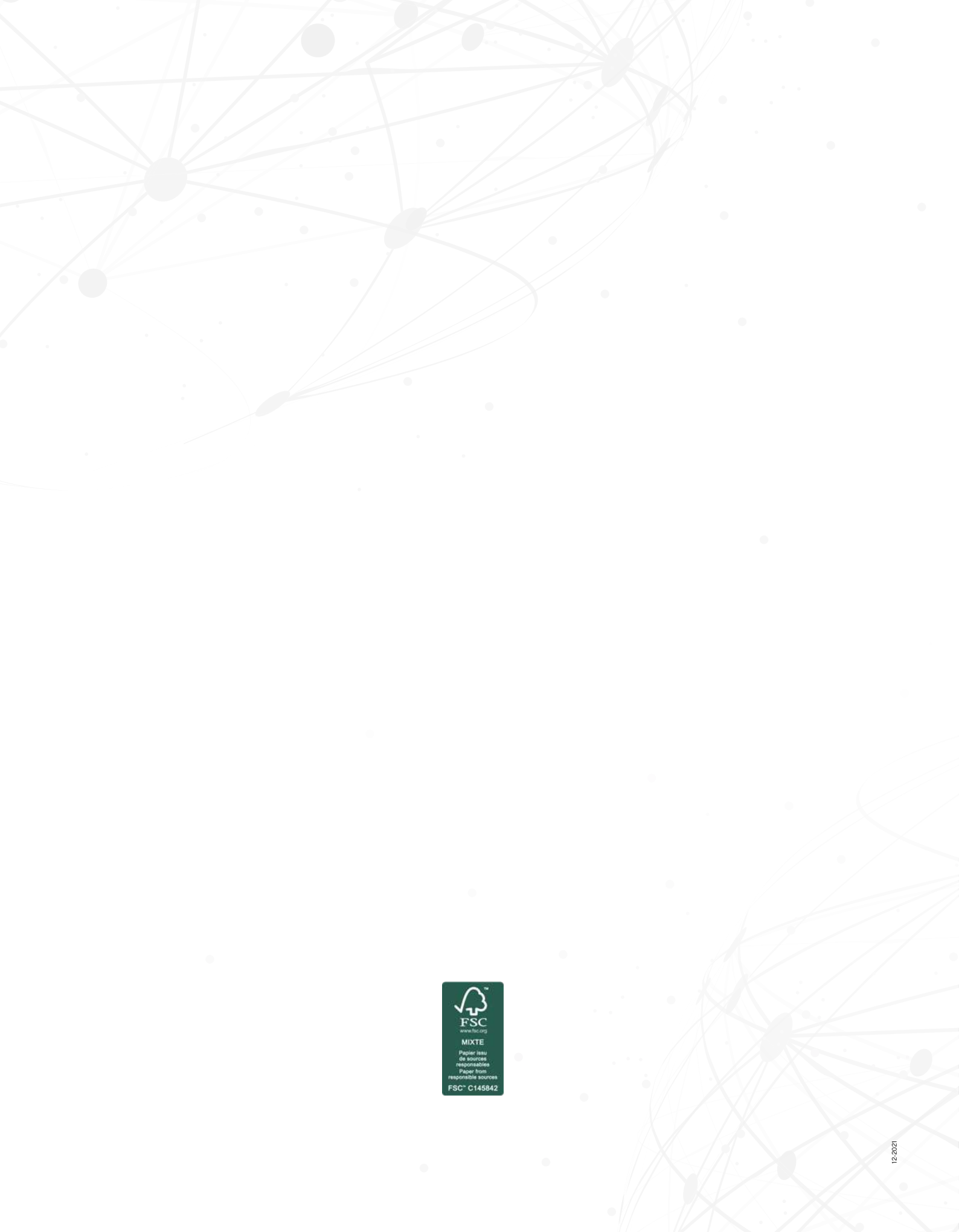
Qu'ils trouvent ici, une nouvelle fois, l'expression de toute notre gratitude.

Alors qu'au gré des éditions précédentes, les vœux du CESE des Jeunes ont été, à plusieurs reprises, retenus par les autorités nationales comme support d'une réglementation nouvelle... Nous ne pouvons qu'encourager les jeunes à poursuivre leur contribution à la réflexion collective pour construire la société de demain !



© Direction de la Communication

Séance d'installation  
de la 15<sup>e</sup> édition  
du CESE des Jeunes







**Conseil Économique, Social et Environnemental**

8, rue Louis Notari - MC 98000 MONACO  
(+377) 97 97 77 91

[www.cese.mc](http://www.cese.mc)